

Inscrire les élèves dans un parcours éducatif de développement durable :
quels objectifs dans le 1^{er} degré ?



La loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République a introduit l'**éducation à l'environnement et au développement durable** mentionnée à l'article L.312-19 du code de l'éducation fait partie des missions de l'école.

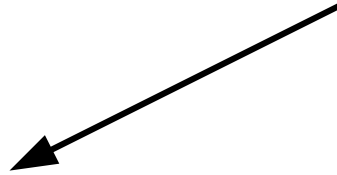
Cette éducation débute **dès l'école primaire** et vise à éveiller les élèves aux **enjeux environnementaux**. Elle comporte une **sensibilisation à la nature** et à l'évaluation de **l'impact des activités humaines sur les ressources naturelles**. Cette mission s'exerce dans le cadre d'une **démarche partenariale** entre la communauté éducative, les collectivités territoriales et les parties prenantes et associations intervenant dans le champ de cette **éducation transversale**.

Éducation transversale



démarche EDD¹

3 registres et 6 approches



L'éducation implique :

- la connaissance
 - la compréhension
 - les choix
- +
- l'esprit critique

Approche ²	Objet pédagogique
interdisciplinaire	champs scientifiques
multidimensionnelle	échelles
multi partenariale	acteurs
systemique	complexité
problématique	enjeux
décisionnelle	choix

Un découpage en cycles³ :

Cycle 1 (PS + MS + GS) :

la place primordiale du langage comme condition de réussite de tous les élèves

Cycle 2 (CP + CE1 + CE2) :

La langue française constitue l'objet d'apprentissage central

Cycle 3 (CM1 + CM2 + 6ème) :

Les élèves accèdent à une réflexion plus abstraite qui favorise le raisonnement et sa mise en œuvre dans des tâches complexes. Ils sont incités à agir de manière responsable et à coopérer à travers la réalisation de projets, à créer et à produire un nombre significatif d'écrits, à mener à bien des réalisations de tous ordres.

Enseignement moral et civique (EMC)

Finalités :

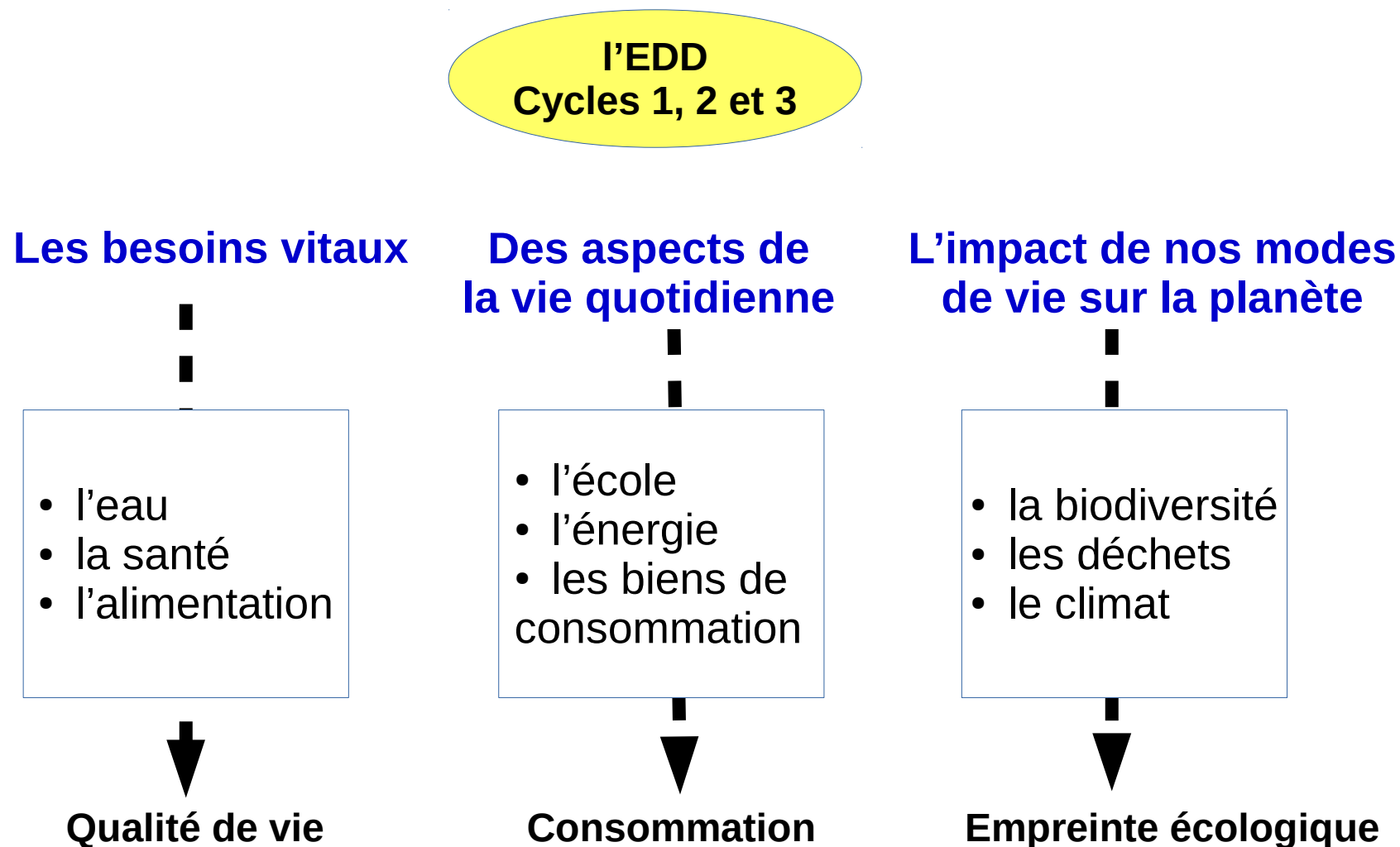
Loin de l'imposition de dogmes ou de modèles de comportements, l'enseignement moral et civique vise à l'acquisition d'une culture morale et civique et d'un **esprit critique** qui ont pour finalités le développement des dispositions permettant aux élèves de devenir progressivement **conscients de leurs responsabilités** dans leur **vie personnelle et sociale**. Cet enseignement articule des **valeurs**, des **savoirs** et des **pratiques**. (cycle 2 / p.55 et cycle 3 / p.164)³

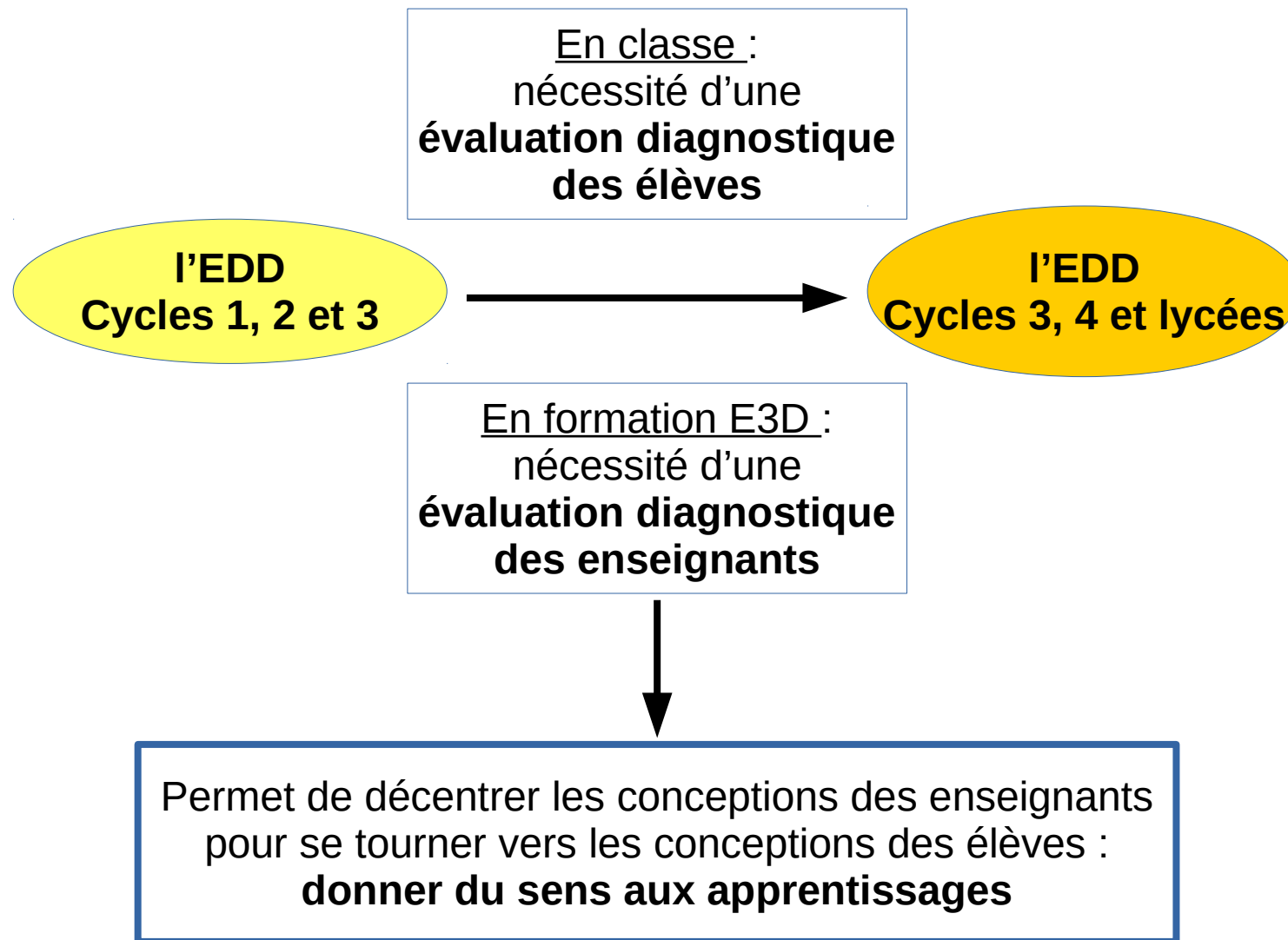


Plusieurs items dont :

l'engagement : agir individuellement et collectivement
(cycle 2 / p.61 et cycle 3 / p.170)

Quels concepts ont été potentiellement développés ?⁴





Références :

1 : Boyries, P. & Sirel, F. (2013). *L'établissement en démarche de développement durable : une construction collective*. Amiens : CRDP

2 : Carencio, N. & Robin, J-P. (2011). Evaluation et éducation au développement durable et à la solidarité internationale ; in *Eduquer au développement durable et à la solidarité internationale, leçons d'expériences du projet « des Alpes au Sahel »* ; Turin

3 : MEN : BO spécial n°2 du 26 mars 2015 (cycle 1)
BO spécial n°11 du 26 novembre 2015 (cycles 2, 3 et 4)

4 : Cappe, G. & Delforge, P. (2015). *Développement durable : 30 situations pour comprendre les enjeux et agir*. Paris : Retz